

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
9 décembre 2020 à 19 h.
Par Zoom

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laure Atangana, présidente
Madame Karine Barma, parent, représentante au comité de parents
Madame Andrée Rioux, parent, secrétaire
Monsieur Maxime Dubuc, parent, trésorier
Monsieur Jonathan Fortin, parent, vice-président
Madame Marianne Croteau, parent
Madame Doris Déry, éducatrice service de garde
Madame Simone Charest, enseignante
Madame Martine Perron, enseignante
Madame Marie-Claude Harvey, enseignante
Madame Anne Morisset, orthopédagogue
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde
Monsieur Richard Proulx, représentant de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

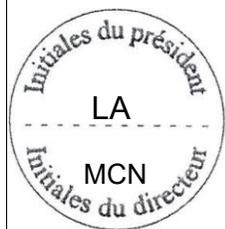
Madame Marie-Claude Nolin, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Aucun

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM** : suite à la démission de M.Hidi, résolution pour nommer notre nouveau membre

La présidente, Madame Laure Atangana, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

La présidente explique que M. Hidi a donné sa démission au Conseil d'établissement. Madame Marianne Croteau étant parent substitut, elle prendra la place de monsieur Hidi. La directrice lit la résolution à ce propos.

Il est proposé par Karine Barma membre, et résolu :

CE20/21-012

QUE Madame Marianne Croteau remplacera Monsieur Hamid Hidi, suite à sa démission.

Appuyé par Jonathan Fortin

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice propose l'ajout du point 6.6 Offre de formations pour les parents.

Il est proposé par Marianne Croteau membre, et résolu :

CE20/21-013

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après l'ajout du point 6.6 Offre de formations pour les parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par Martine Perron membre, et résolu :

CE20/21-014

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 28 octobre 2020 soit adopté tel que déposé.

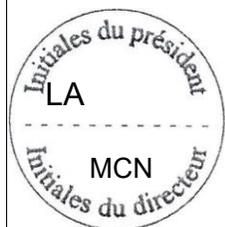
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS (approbation et présentation)

6.1 Suivi aux capsules de formation

La présidente s'assure que tous les membres ont vu les capsules de la formation obligatoire.

Madame Nolin répond aux questions des membres.

Une discussion est entamée sur la façon dont les suivis peuvent être faits à propos de la formation obligatoire pendant les rencontres du Conseil d'établissement.

6.2 Budget (approbation)

La directrice présente le budget tel qu'envoyé avant la rencontre.

Madame Éliane Rioux présente le budget du fond 8 pour le service de garde.

Il est proposé par Anne Morisset membre, et résolu :

CE20/21-015

QUE le budget 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.3 Plan de lutte (approbation)

La directrice présente le Plan de lutte tel qu'envoyé avant la rencontre.

La directrice répond aux questions des membres.

Il est proposé par Doris Déry membre, et résolu :

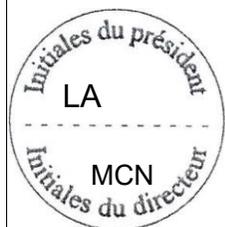
CE20/21-016

QUE le plan de lutte soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.4 Activités éducatives (approbation)

La directrice présente les activités éducatives telles qu'envoyées avant la rencontre.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE20/21-017

La directrice répond aux questions des membres.

Il est proposé par Anne Morisset membre, et résolu :

QUE les activités éducatives soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.5 Campagne de financement

La directrice dit qu'il s'est vendu 304 pizzas lors de la campagne de financement. Il restera entre 2600-2800\$ pour des activités pour les élèves.

6.6 Offre de formations aux parents

La directrice présente les choix de conférences de l'École des parents qui sont offertes gratuitement aux parents. Le coût pour 3 conférences varie entre 144-225\$ qui sera payé par l'école. Il peut être possible de choisir plus de conférences selon le budget alloué.

Le Conseil d'établissement doit choisir les conférences à offrir aux parents. Un google formulaire sera envoyé aux membres afin de déterminer les conférences choisies.

7. CORRESPONDANCE

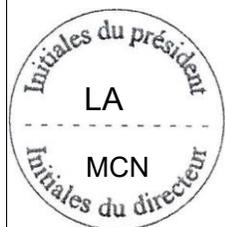
Aucune information

8. INFORMATION DU CA

Aucune information

9. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante de l'école au Comité de parents, Karine Barma, informe les membres du conseil d'établissement des points abordés lors des dernières rencontres du Comité de parents du Centre de services scolaires.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

10. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT : planification des 4 jours avant Noël et activités de Noël

La directrice de l'école informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- Un message a été envoyé aux parents pour la planification des 4 jours avant Noël
- Il y aura un peu moins d'activités de Noël que les années précédentes pour garder plus de temps pour les apprentissages puisque l'école finit 4 jours plus tôt que prévu.

11. INFORMATION DU SDG

La responsable du SDG, madame Éliane Rioux, informe les membres du conseil d'établissement sur le sujet suivant :

- Services de garde d'urgence du 17 au 22 décembre : le fonctionnement pour les services de garde d'urgence sera le même qu'au printemps 2020. Le personnel de l'école La Martinière est jumelé avec la Caravelle de St-Flavien. Il n'y aura pas de service de garde d'urgence à La Martinière.

12. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES :

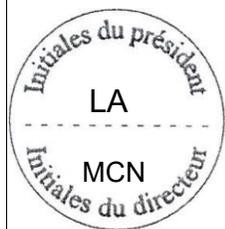
La directrice répond aux questions des membres.

M. Proulx explique qu'il délaisse tranquillement la présidence de la Maison des Jeunes.

13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : lundi le 8 février 2021

La présidente du CE rappelle la date de la prochaine séance, soit le 8 février 2021.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE20/21-018

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Doris Déry
membre, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)
La présidente

(signature)
La directrice